

Nice

« Aucun mineur n'est en situation irrégulière »

Pour la journée internationale des droits de l'enfant, des associations se sont mobilisées pour dénoncer le « parcours du combattant » imposé aux mineurs isolés étrangers. Témoignage.

À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, une quinzaine d'associations s'est mobilisée, hier, sur le parvis de la gare du Sud, pour appeler à la protection des mineurs isolés étrangers. « La loi est très claire : aucun mineur n'est en situation irrégulière, interpelle au micro Martine Luciani, de Réseau éducation sans frontières. Les mineurs non accompagnés ont subi des violences dans leur pays, ont eu des conditions migratoires épouvantables, ont parfois été dans des camps en Libye et quand ils arrivent en France, on leur impose le parcours du combattant. »

« Pas reconnu comme mineur »

Sur le parvis, il y a notamment cette dame de Cagnes-sur-Mer, qui souhaite conserver l'anonymat, pour protéger Solo (le prénom a été changé), mais aussi ses propres enfants : « On pourrait m'accuser de mettre mes enfants en danger, alors que c'est une richesse d'avoir tout le monde à la maison. » En ce moment, elle héberge de nouveau Solo, 17 ans, après l'avoir accueilli une première fois il y a deux ans, à son arrivée en France d'Afrique occidentale, qu'il

a fui pour violences familiales. Il a eu « un parcours classique », décrit l'hébergeuse. Une arrivée à Nice, où il s'est signalé à la police. Cinq jours d'évaluation en foyer. « Je n'ai pas été reconnu comme mineur, raconte Solo. Je n'avais pas de carte d'identité, pas de papier. Il me fallait de l'argent pour me les faire envoyer. Ils m'ont mis dehors. » Il se branche avec l'association Tous citoyens ! Il est hébergé chez « Tata », comme lui et ses amis appellent son hébergeuse, et Tous citoyens lui fournit de l'argent pour se faire envoyer ses papiers et l'aide à faire appel. Il gagne et obtient son titre de séjour. Il dort alors dans plusieurs foyers du département, s'inscrit à un CAP maçonnerie puis trouve un employeur à la fin de l'année 2020.

Bataille juridique

Le Département (dont dépend l'aide sociale à l'enfance) fait appel de sa reconnaissance de minorité : « Ils disent que mon extrait de naissance n'a pas été légalisé par mon ambassade en France. » Et gagne. Solo perd sa place en foyer. Le reste tient à un fil : son CAP et son employeur, qui a décidé de l'aider. « Tout le monde



La formation de Solo, 17 ans, ne tient qu'à un fil.

(Photo A. L.)

fait canard parce qu'ils n'ont reçu aucun papier officiel », raconte l'hébergeuse, qui l'accueille à nouveau chez elle, dans son salon amé-

nagé. Solo a donc décidé de se payer un avocat avec ses premières économies, pour faire appel. « C'est très com-

pliqué, raconte-t-il. Je ne sais pas comment ça va se terminer. Ça m'arrive de ne pas bien dormir, parce que j'y pense trop. »

Hommage à Hubert Jourdan

Les défenseurs des droits des étrangers pleurent le décès de l'un de leurs représentants historiques dans les A.-M. : Hubert Jourdan, décédé cette semaine à 68 ans. Un des fondateurs d'Habitat et citoyenneté, qui a hébergé chez lui, à Tourrettes-sur-Loup, « des milliers » de migrants et a aidé Cédric Herrou a en faire de même. Plusieurs personnes ont pris le micro pour lui rendre hommage. « Un homme discret mais diablement efficace, a salué Mireille Damiano, l'avocate de Roya citoyenne. Il ne criait pas sur les toits ce qu'il faisait mais il réalisait de grandes actions. » « Sans Hubert, nous n'aurions rien pu faire, souligne une membre de Roya citoyenne. Il était toujours présent, à n'importe quelle heure. Chapeau. »

« Tata », elle, l'hébergera chez elle, le temps qu'il faudra.

ANTOINE LOUCHEZ
alouchez@nicematin.fr

Rassemblement contre la transphobie



Rassemblement et minute de silence, hier soir, sur la place Garibaldi, en l'honneur des personnes victimes de transphobie. L'événement a été organisé par l'Association transgenre Côte d'Azur, à l'occasion de la journée internationale du souvenir trans. « L'an passé, 350 personnes ont été tuées ou poussées vers la mort par la transphobie dans le monde », explique Isabelle-Jackie Paillat, trésorière. Des faits constatés principalement en Amérique du Sud ou au Proche Orient. En France, « il y a eu pas mal d'avancées pour nous », souligne-t-elle.

Une centaine de

C'est le cas de Paul (le prénom a été changé), 19 ans. Il est né fille, mais s'est toujours senti garçon. Il n'a pas encore fait sa transition médicale. Son prénom de garçon n'est donc qu'un nom d'usage. « Même si je ne sens pas ma vie menacée, on est tous plus ou moins touchés par la transphobie dans notre vie quotidienne, raconte-t-il. On se soutient entre nous. Moi, je ne me suis jamais senti femme. J'ai fait mon coming out il y a un an et j'ai déjà dû y faire face. » Il cite l'exemple du milieu professionnel : « Je travaille avec du public et j'ai voulu utiliser mon prénom de garçon, mais mon chef refuse, tant que j'aurai le physique

Urgences

Sapeurs-pompiers : 18.
Police secours : 17.
Samu social : 115.
Secours en mer : 1616.
Pour personnes sourdes ou malentendantes : 114 (par SMS).
Médecins : SOS médecins, 04.93.85.01.01 ; Médecins d'urgence, 04.93.52.42.42 ; Médecins de garde, 04.93.53.03.03.
Pharmacies de garde (19 h à 8 h 30) : pharmacie Riviera (6, av. Jean-Médéric), 04.93.62.54.44 ; pharmacie Masséna (7, rue Masséna), 04.93.87.78.94 ; ou 3237.
Urgences obstétricales et gynécologiques : hôpital Archet 2, 04.92.03.63.95.
Urgences enfants :

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX